



REGARD DE FEMMES SUR L'INSTITUTION

Marie-France WISSOCQ, la défense des courses Hippiques

Marie France Wissocq : *Élue 2008 à la société Le Trot (SECF), Comité National de 2008 à 2019, Présidente du Comité du Trot du Centre-Est, Vice-présidente de la Société des Courses de Lignières en Berry, et Propriétaire de chevaux de courses au Trot*

Marie France, vous avez depuis de longues années, consacré beaucoup de votre temps à défendre l'institution et ses acteurs. Pouvez-vous nous apporter votre point de vue sur l'évolution de la société mère du Trot?

- Comment êtes-vous devenue des élues des Sociétés Le Trot?

MF W : Mon implication a débuté en 2002 par l'association Cheval : Passion de Femmes où nous étions engagées dans la défense des entreprises cheval. Puis je me suis présentée aux élections du Comité du Trot Centre-Est, où j'ai été élue dans le collège Propriétaires

C'est une expérience d'apprentissage auprès de l'ensemble des socioprofessionnels, qui a été très enrichissante.

Elue Présidente du Conseil Régional, m'a permis de connaître le fonctionnement des Sociétés de Courses, et de leurs nombreux bénévoles, j'ai pu ainsi, être près de notre base en région, à l'écoute de tous, cerner et comprendre les problématiques des différents acteurs. Ce parcours sur le terrain m'a beaucoup aidé lorsque j'ai été sollicitée pour me présenter aux élections nationales où j'ai été élue dans le comité de la société Le Trot (*composé de 50 personnes*). A nouveau élue cette fois au Conseil d'Administration du Trot (mon mandat prend fin le 31 décembre 2019) où nous travaillons sur les dossiers nationaux, ce qui est vraiment passionnant, nous avons une grande responsabilité dans les décisions que nous prenons et vis à vis de notre base qui nous a fait confiance en nous élisant.

- Quelle évolution avez-vous constatée au sein de la Société-Mère depuis vos débuts ?

MF W : L'évolution se fait avec lenteur, cette institution a le statut d'association loi 1901 à but non lucratif, fondée sur le bénévolat, de par l'engagement des élus en régions, au national et dans les 240 Sociétés de Courses de province.

Le Trot n'est pas "une entreprise" classique, elle est sous tutelle des Ministères du Budget, de l'Agriculture et de l'Intérieur, avec les contraintes imposées par l'État, qui fait que toute proposition ou décision doit être approuvée par le ministère concerné. Il est difficile de convaincre les tutelles. Parfois nous n'avons pas su ou pas pu le faire.

Les hippodromes de province se sont modernisés tant pour ce qui est des infrastructures techniques que pour ce qui relève de l'accueil du Public, comme aussi les hippodromes de la Société, Vincennes (Club des Propriétaires Uranie), Enghien...

- Quel constat portez-vous aujourd'hui ?

MFW : La Société doit évoluer et s'adapter aux changements environnementaux de la composition professionnelle. Nous n'avons pas pu faire évoluer les statuts de la Société, comme cela aurait été souhaitable.

Une réorganisation de nos services administratifs, marketing, informatique, voire une optimisation de nos services avec France Galop.

Le développement d'un service dédié aux Propriétaires et à l'Entreprise a été négligé. Nous sommes dans une activité économique.

La dégradation des paris Hippiques sur plusieurs années, due en partie à la concurrence impitoyable de la FDJ, a été constatée, mais non enrayerée.

Il est- serait impératif de convaincre aussi nos élus politiques, État, Sénat et Assemblée Nationale, pour rétablir une équité entre PMU et FDJ, il en va de la survie des Courses.

La Société devra, continuer à encadrer ses coûts et à investir à bon escient pour assurer son développement.

Je crois en l'engagement des hommes et des femmes qui œuvreront à la pérennité de cette belle Institution, tant admirée et enviée de nos amis étrangers.



Contact

Martine Della Rocca Fasquelle

Tel : 06 70 56 64 53

Email : chevalpassiondefemme@orange.fr

www.femmechevalpassion.com

Le site web aux 900075 pages lues et aux 366 075 visites